



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 22 DÉCEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Secrétaire : Jean-Christophe BOULANGÉ
Date de convocation : 13 décembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 32
Nombre de procuration : 10

Extrait n°CC-12-2022-291

Objet : Modification de la composition de commissions

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARÉCHAL, George GÉLIE, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PÉRASTE, Charles CARISTAN, Jean-Christophe BOULANGÉ, Claude Rémy HARNAIS, Joël Christine LINORD, Christian VERNEUIL, Belfort BIROTA, Robert DULYMOIS, Bruno Nestor AZÉROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTRÉBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Maurice BONTÉ, Gilbert COUTURIER, Sylvain HOICHE.

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

Lucien SAINT-JEAN-THÉRÈSE à Patricia Athanase PALMONT, Jenny DULYS-PETIT à Charles CARISTAN, Farell FRANCOIS-HAUGRIN à Claude Rémy HARNAIS, Claude BELLUNE à Joël Christine LINORD, Maryse ALSIF épouse RANGOLY à Christian VERNEUIL, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Frédéric BUVAL à Christian PALIN.

En cours de séance : Stéphane LORDELOT à Gilbert COUTURIER, Sylvie PALCY à Jonathan TABAR, Justin PAMPFILE à Olivier JEAN-DENIS.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Félix ISMAIN, Annick COMIER, Pamela PATRON, Germain DUTON, Gwladys COLER, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Christian RAPHA, Rose-Marie GÉNOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2121-21 ;

Considérant que Madame Gwladys COLER et Monsieur Robert DULYMBOIS ont intégré le Conseil Communautaire pour faire suite à des vacances en octobre 2022 et ont émis le souhait de participer aux commissions suivantes :

Madame Gwladys COLER

- Commission intercommunale pour l'accessibilité (mise en place par délibération du n°CC-08-2022-101 du 6 août 2020) ;
- Commission communication et événements (mise en place par délibération n°CC-08-2022-110 du 6 août 2020) ;
- Commission aménagement du territoire, habitat et infrastructures (mise en place et modifiée par délibérations CC-08-2020-110/ CC-09-2021-165/ CC-10-2022-195).

Monsieur Robert DULYMBOIS

- Commission aménagement du territoire, habitat et infrastructures (mise en place et modifiée par délibérations CC-08-2020-110/ CC-09-2021-165/ CC-10-2022-195) ;
- Commission environnement ((mise en place et modifiée par délibérations CC-08-2020-110/CC-09-2021-165).

Considérant que Monsieur Christian VERNEUIL, 15^{ème} Vice-Président, a reçu délégation du Président afin de présider la Commission Environnement par arrêté n°16/2022 du 26 novembre 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la composition des Commissions suivantes :

- Commission intercommunale pour l'accessibilité ;
- Commission communication et événements ;
- Commission Aménagement du territoire, Habitat, Infrastructure ;
- Commission environnement.

Après en avoir délibéré

À l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 :

D'approuver l'intégration de nouveaux membres au sein des commissions thématiques comme suit :

- Madame Gwladys COLER :
 - Commission intercommunale pour l'accessibilité
 - Commission communication et évènements
 - Commission Aménagement du territoire, Habitat, Infrastructure
- Monsieur Robert DULYMBOIS :
 - Commission Aménagement du territoire, Habitat, Infrastructure
 - Commission environnement
- Monsieur Christian VERNEUIL
 - Commission environnement

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 40

Contre : 00

Abstention : 02

Abstention déclarée : 00

Non votant : 02

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 31 janvier 2023

Le Président
Bruno Nestor AZÉROT

